

THÈME : Médecine Traditionnelle Chinoise (Pharmacopée)

Cette fiche fait suite à celle consacrée à la MTC. Les informations redondantes ne seront pas reprises.

Etat des lieux

Contrairement à l'acupuncture, la pharmacopée est une pratique à la fois très complexe et pour cela en partie dangereuse.

- La complexité repose sur :
- la connaissance des milliers de drogues disponibles, leurs effets, leurs dosages, leurs combinaisons, leurs interactions favorables ou défavorables
- la difficulté linguistique ; les substances sont identifiées exclusivement par leur idéogramme, même si on est amené à utiliser la correspondance PinYin (traduction latine de l'idéogramme). Cette dernière comportant des sources de confusion dangereuse.
- Les différents grades de qualité des drogues qui jouent un rôle important dans la composition des remèdes.
- Les règles de combinaison des drogues pour concevoir les remèdes.

La dangerosité est liée aussi à la maîtrise des effets toxiques et aux confusions possibles liées à l'identification des substances. Il y a en outre une longue habitude de fraudes et de tricheries sur les produits coûteux de la pharmacopée chinoise qui sont souvent remplacés, au mieux par des produits sans effets, au pire par des produits toxiques.

Débat en cours et analyse critique

La pharmacopée chinoise pose en outre un problème de standard pharmaceutique : maîtrise et homogénéité de la qualité, pollutions des produits par les pesticides et les métaux lourds.

L'importation doit être contrôlée par des ethnopharmaciens formés à la MTC.

Des passerelles devraient être développées pour étudier la production sur place de produits chinois, ou le remplacement des produits chinois par des produits de la pharmacopée locale.

Position officielle des Verts sur ce sujet

La MTC n'a pas de statut particulier dans le programme des Verts, mais elle est inscrite dans les médecines non conventionnelles proposées à une reconnaissance dans le cadre des différentes propositions de résolution sur les médecines non conventionnelles du parlement européen.

Dans le programme santé des Verts, on trouve le chapitre :

« **Reconnaître le Pluralisme thérapeutique et le Droit des usagers** »

Avec les éléments suivants :

1. *Établir des diplômes validant pour les médecines non conventionnelles.*
2. *Définir le droit des patients et le droit d'associations d'utilité sanitaire.*
3. *Permettre l'intégration des médecines non conventionnelles en recensant ces dernières et en les mettant en réseau complémentaire.*
4. *Créer une Agence des médecines non conventionnelles pour permettre une réelle évaluation des pratiques avec des outils spécifiques.*
5. *Créer un département spécifique de l'AFSSAPS consacré aux produits de santé non conventionnels.*

6. *Aligner les conditions de remboursement des soins et médicaments non conventionnels ayant fait l'objet d'une évaluation sur la base du système conventionnel.*

La MTC est concernée par ces points.

Prise de position proposée par la commission

Il serait peut être opportun d'être prudent dans la reconnaissance des diplômes, car, il y a un risque de cautionner des formations qui ne relèvent en aucun cas d'un mode traditionnel. En outre, certains groupes ont recherché, en s'associant avec des universités chinoises, à rendre incontournable leur réseau d'influence, car ces écoles ont également constitué des groupement de thérapeutes.

Nous ne devons jamais oublier que tous ces groupes se livrent une bataille destinée à prendre le contrôle de la profession. Les fondateurs des écoles voyant à l'occasion d'une reconnaissance prestigieuse. Cette remarque est valable pour toutes les médecines non conventionnelles.

Nous devrions sans doute également concevoir les conditions des reconnaissances des médecines non conventionnelles, ainsi que les conséquences de leur intégration au système de santé.

Dans le cadre des considérations générales, nous devrions également prévoir d'organiser la continuité des soins, que ce soit pour les urgences, l'hospitalisation, ou l'incarcération en particulier préventive.

Les acteurs de la société impliqués dans ce débat

Il existe deux groupements professionnels pour la MTC

L'UFPMTC émanation de l'école ChuZhen

La FNMTC qui a une vocation moins partisane.

Il existe aussi un syndicat de médecins davantage dédié à l'exercice de l'acupuncture, l'AFA

Nous ne devons pas exclure les associations de patients, mais à ma connaissance, il n'en existe de pas de représentative pour la MTC. Pour l'ensemble des médecines non conventionnelles, nous pouvons nous adresser à l'UNACS.

Rédacteur (s) de la fiche

Christian Portal

(responsable du groupe de travail de la commission santé sur les médecines non conventionnelles)

88 rue de Videlle 78830 Bullion

tél : 01 30 41 93 65

Courriel : christian.portal@laposte.net

Personnes ressources ou expert sur le thème

Patrick Shan, responsable de l'école CEDRE

Xavier Lelièvre thérapeute en MTC

Slogans de campagne